

INDICATEUR EGALITE PROFESSIONNELLE
ENM 2022**Références juridiques :**

- Décret n° 2023-1136 du 5 décembre 2023 relatif à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique de l'État.
- Décret n° 2023-1137 du 5 décembre 2023 relatif aux modalités de calcul des indicateurs définis à l'article 1er du décret n° 2023-1136 du 5 décembre 2023 relatif à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique de l'État.

Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les fonctionnaires, calculé à partir de la moyenne de la rémunération des femmes comparée à celle des hommes, à corps, grade et échelon équivalents :

Rémunération mensuelle moyenne brute payée femmes	Rémunération mensuelle moyenne brute payée hommes	Ratio écart corrigé	Score sur 40
4433 €	5140 €	-1.4%	38

Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les agents contractuels, calculé à partir de la moyenne de la rémunération des femmes comparée à celle des hommes, à catégorie hiérarchique équivalente :

	Rémunération brute EQTP femmes	Rémunération brute EQTP hommes	Ratio écart corrigé	Score sur 40
Catégorie encadrement	4401 €	4232 €	0.04	39
Catégorie A	3032	3346	-0.09	
Catégorie B	2499	2420	0.03	
Catégorie C	2165	2140	0.01	



Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations :

Nombre de femmes bénéficiaires	Nombre d'hommes bénéficiaires	Score sur 20
7	3	12

Synthèse score 2022

Evaluation globale avant pondération	Note maximale	Score initial
Egalité de rémunération pour les fonctionnaires	40	38
Egalité de rémunération pour les contractuels	40	39
Dix plus haute rémunérations	20	12
Total	100	89

ETPT 2022 retenus	
Nombre ETPT fonctionnaires	152.61
Nombre ETPT contractuels	61.53
Correctif sur la pondération	0.71

Evaluation globale	Note maximale	Score final
Egalité de rémunération pour les fonctionnaires	57	54.15
Egalité de rémunération pour les contractuels	23	22.425
Dix plus hautes rémunérations	20	12
TOTAL	100	88.575

Plan de progression

L'ENM a obtenu un très bon score pour ses agents fonctionnaires et contractuels. Toutefois l'ENM se fixe comme objectif à atteindre, un progrès global sur l'ensemble des écarts de rémunérations.

L'École restera également attentive dans les futurs recrutements à la promotion des agents féminins, à diplôme et expérience équivalents sur l'ensemble des postes en particulier sur les postes de catégorie A.

